

EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 12,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les séances, assurées par un enseignant-chercheur spécialiste d'un des établissements partenaires de la formation ou par des professionnels des musées et des institutions patrimoniales (conservateurs, attachés de conservation, assistants de conservation, chercheurs...) ont pour visée de sensibiliser les étudiants aux grandes institutions patrimoniales (musées État et territoriaux, MH, Inventaire, CMN, CNRS...), à leur histoire, leur organisation et leurs missions. Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Acquérir la connaissance des structures patrimoniale publiques, des enjeux que doivent relever ces acteurs (conservation préventive, diffusion de la culture, valorisation de la recherche, patrimoine matériel et immatériel, lutte contre le pillage des biens culturels...) et de la réalité quotidienne des métiers du patrimoine ; se préparer au mieux aux épreuves orales, notamment aux questions des jurys des concours.

Évaluation

Contrôle de connaissances et/ou exercice de synthèse sur table visant à vérifier les acquis des candidats.

Session 1 Durée : 2h à 5h selon le type d'exercice retenu.

Session 2 Durée : 2h à 5h selon le type d'exercice retenu.

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : Connaissance des structures et de leur histoire, des principales lois et politiques publiques.

Une compétence méthodologique : Capacité à sélectionner les informations principales pour les épreuves orales et écrites portant sur les institutions et l'administration de la Culture.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au grés des séances.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur le site dédié à la formation si nécessaire.